



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de
Pontoise Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 Avril sous la présidence de Denis BOUILLIANT, Maire de Frémécourt

La séance est ouverte à : 20h35

Membres présents : 14

Etaient présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, BALAN Stéphane, ROSIER Claude-Bernard, VINCENT Brigitte, TEFAMIKAEL Maria, VALETTE David, BAHRI Joëlle, GILLES José, CHEVALLIER Mickaël, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre

Absent excusé : ZAMIA Eric a donné pouvoir à Denis BOUILLIANT

Secrétaires de séance : Chantal TEYSSOT

Invitées : LAVALLEY Patricia, secrétaire de mairie
MOREL Françoise, comptable

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 8 Mars 2017 a été adopté à l'unanimité des présents.

2) BUDGET :

Monsieur le Maire fait distribuer les documents nécessaires pour les décisions à prendre sur les comptes de gestion 2016, le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017.

- Approbation du compte de gestion 2016 de la Trésorerie de MARINES :

Après lecture du compte de gestion par chapitre, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 du receveur concernant le budget de la commune.

- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Après lecture du compte administratif par chapitre, le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif de 2016 du budget de la commune.

Section Fonctionnement :

Dépenses : 302 073,30€

Recettes : 392 944,75€

Excédent de l'exercice : 95 871,45€

Excédent de clôture : 327 443,24€ (236 571,79€ + 90 871,45€)

Section Investissement :

Dépenses : 34 140,36€

Recettes : 49 989,70€

Excédent de l'exercice : 12 849,34€

Excédent de clôture : 5 707,79€ (12 849,34€ - 18 557,13€)

- **Vote des taux des taxes locales 2017 :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes locales et adopte à l'unanimité des présents les taux proposés.

Taxe d'habitation : 16,61%

Taxe foncière du bâti : 10,99%

Taxe foncière du non bâti : 73,75%

Cotisation foncière des entreprises : 17,56%

- **Approbation du budget primitif 2017 :**

Après étude et réponses aux questions posées, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes du budget primitif 2017 de la commune.

Section Fonctionnement :

Dépenses : 639 184,45€

Recettes : 639 184,45€

Section Investissement :

Dépenses : 250 420,47€

Recettes : 250 420,47€

3) DELIBERATION CONCERNANT LES STATUTS DE LA C.C.V.C. (Communauté de Communes Vexin Centre) :

Après lecture concernant les changements mineurs demandés dans les statuts de la C.C.V.C., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents les modifications proposées.

4) PERMANENCES ELECTORALES :

Il a été établi les horaires des permanences électorales pour les élections Présidentielles.

Le tableau sera complété par la secrétaire et communiqué par mail à tous les Conseillers Municipaux.

5) ETAT DES TRAVAUX :

Monsieur le Maire récapitule les travaux projetés ou en cours validés par les commissions municipales et le Conseil Municipal.

S.I.E.R.C. (Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du Vexin) :

Les travaux sont retardés, les appels d'offres n'ayant pas encore été lancés. (Environ 63 000,00€).

ELAGAGE :

L'élagage a été réalisé au Chemin de la Marette et à la Résidence des Saules comme prévu.

NETTOYAGE DU CLOCHER :

Le nettoyage du clocher a été réalisé. Il sera sans doute nécessaire de voir l'état de la charpente.

COLUMBARIUM :

Le columbarium sera réalisé dès l'accord de la D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

CLÔTURE DE LA MAIRIE ET DE LA MARE :

Considérant la vétusté des grillages existant et la protection nécessaire des abords de la mare, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux projetés par l'entreprise TARLIER pour un montant H.T. de 11 800,00€.

REPLACEMENT DE LA FENÊTRE TOIT DU SECRETARIAT :

Le Conseil Municipal décide de faire les travaux et de remplacer les vitres par l'entreprise DA CUNHA pour un montant H.T. de 1 200.00€.

6) PRESENTATION DE NOTRE AGENT COMMUNAL :

Il s'agit de Monsieur HUAR Fabian, 26 ans, demeurant à FREMECOURT 10 Rue des Vieilles Vignes, qui est engagé en contrat à durée déterminée d'un an renouvelable depuis le 3 Avril 2017 avec une période d'essai de deux mois.

QUESTIONS DIVERSES :

a) RAPPEL HORAIRES TRAVAUX DIVERS :

Un conseiller demande à ce que les horaires concernant les bruits de bricolage et divers soient respectés. Ce sont toujours les mêmes qui ennuient tout le monde. (Mini-pelle, feux... jusqu'à 21h00).

b) DEPÔTS DETRITUS :

De même à la Murette, il est facile de constater quels riverains déposent du gazon et des détritiques divers. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de faire un courrier pour rappeler à l'ordre les contrevenants.

c) GENDARMERIE DE MARINES :

Cette année encore le délégué nous informe que nous ne paierons pas la cotisation à la gendarmerie de MARINES car le compte est en excédent.

d) COMMISSION CIMETIERE :

Le règlement est en cours d'étude. Une prochaine réunion aura lieu le 20 Avril 2017 à 18h30.

e) LE P.N.R. (Parc Naturel Régional du Vexin Français) :

Le délégué fait part de ses observations lors du vote du budget et de l'acquisition d'un chauffage à bois.

Suite à la délégation faite par Monsieur le Maire à Monsieur José GILLES, celui-ci propose de créer une commission « ATLAS DU PATRIMOINE » avec : Monsieur Eric ZAMIA et Mesdames Chantal TEYSSOT, Brigitte VINCENT et Joëlle BAHRI.

f) CHASSE A L'ŒUF :

La traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques est fixée au Lundi 17 Avril 2017 à 11h00.

g) FÊTE DU VILLAGE :

La fête du village est fixée au Samedi 24 Juin 2017 prochain, avec repas, feu de la Saint-Jean et Disc-Jockey.

Prévoir une réunion prochainement pour répartir les tâches et fixer les tarifs.

h) VOYAGE ETUDE ECOLE :

Monsieur le Maire explique qu'il a l'opportunité de faire offrir aux écoliers Frémécourtois une visite de la déchetterie de GENNEVILLIERS (Entrée et transport gratuits). Une classe de CORMEILLES-EN-VEXIN se joindra à nos petits Frémécourtois.

i) STATUE DE LA VIERGE :

Une Frémécourtoise se propose de donner une statue de la Vierge en résine pour remplacer celle cassée de la fontaine (Angle Murette – Rue de Cléry).

- j) VOL AU CIMETIERE :
La plaque de l'abbé LANGUEDOC, curé de Frémécourt a été volée. Décision est prise de la remplacer.
- k) PLAQUE HOMMAGE :
Un conseiller propose de consolider la plaque hommage à l'ancien Maire du Chemin Eric Teysot.
- l) TROUS EN FORMATION :
Un conseiller fait le signalement des « nids de poules » qui se forment Rue de Cléry et ailleurs. Nous allons le signaler à la C.C.V.C. (Communauté de Communes Vexin Centre).
- m) LA FREMECOURTOISIE :
La commission d'information va se réunir pour en éditer un nouveau numéro.
- n) SENTE RURALE N° 30 :
Une reconnaissance a été faite sur le terrain. Il a été constaté une emprise sur la sente de certains riverains. Ce problème sera étudié dans un proche avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22h45